



HAL
open science

Enjeux et usages des référentiels. Introduction à la journée d'étude

Stéphane Balas, Emmanuel de Lescure

► To cite this version:

Stéphane Balas, Emmanuel de Lescure. Enjeux et usages des référentiels. Introduction à la journée d'étude. Enjeux et usages des référentiels, Cerlis (Université Paris Cité, CNRS); FoAP (Cnam); Rumef, Apr 2024, Paris, France. <hal-04571047>

HAL Id: hal-04571047

<https://hal.science/hal-04571047v1>

Submitted on 7 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Enjeux et usages des référentiels

Introduction à la journée d'étude du 26 avril 2024

Stéphane Balas, CNAM, FoAP et Emmanuel de Lescure, Université Paris Cité, Cerlis

« Les référentiels sont partout ! ». C'est par ces mots que Maryvonne Sorel introduisait ses propos en 2011 lors du colloque du RUMEF à Avignon.

Plus d'une douzaine d'années après, où en sommes-nous ? Malgré les divers « chocs de simplification » portés par les gouvernements successifs, malgré les recherches permanentes d'efficience qui guident, du moins officiellement, les politiques publiques dans le champ de la formation professionnelle, les référentiels semblent avoir en 2024 encore étendu leur emprise.

Le thème de cette journée d'études trouve son origine dans la publication en fin d'année 2023 du n° 164 de la revue *Formation Emploi* intitulé : Les référentiels à l'épreuve de leurs usages entre travail et formation, coordonné par Anne-Lise Ulmann et Stéphane Balas.

Les référentiels sont encore et toujours partout. Ils peuplent aujourd'hui les process industriels, les organisations de services (par exemple les référentiels de soin), les emplois de la fonction publique (référentiel des métiers de la FP), ils organisent même la répartition des tâches et la rémunération des universitaires. Si certains politistes tentent d'en faire un concept de leur discipline, la science politique (référentiel de politique publique¹), pour Foucault, ils sont plutôt un objet indéfini « qui n'est pas exactement un fait, un état de choses, ni même un objet, mais un principe de différenciation² » (Foucault, 1969, p. 159). Malgré cette imprécision, il est un domaine, celui qui nous concerne plus particulièrement aujourd'hui où son poids s'est fait de plus en plus important : la sphère éducative et notamment la formation professionnelle, initiale comme continue. Mais il reste malléable. Quand on observe de plus près ces différents usages, on remarque bien sûr des différences de nature alors même que le terme reste identique, ajoutant ainsi à son imprécision.

¹ Muller Pierre, 2019, « Référentiel », in Boussaguet Laurie, Jacquot Sophie, Ravinet Pauline (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences po, p. 533-540.

² Foucault Michel, 2008 [1969], *L'archéologie des savoirs*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », p. 159.

Depuis l'après-guerre, la régulation de l'offre d'enseignement professionnel se faisait par validation des diplômes via des Commissions professionnelles consultatives (les CPC) qui fixaient les objectifs, le curriculum et les programmes d'examen pour les obtenir. À partir des années 1970, les titres professionnels (majoritairement des certifications délivrées par le ministère du Travail via l'Afpa) sont également reconnus par la Commission technique d'homologation en s'appuyant sur une nomenclature en cinq niveaux de formation³. Depuis les années 1980, le secteur de la formation professionnelle est marqué par un mouvement progressif d'abandon de ces « programmes de formation » au profit des « référentiels ». Si ce mouvement est justifié par la volonté de « professionnaliser » les formations professionnelles et ainsi de répliquer aux critiques, qui, en ces temps de montée du chômage des jeunes, pointent une inefficience présumée du système éducatif, certains voient aussi dans cette évolution « technique », la trace d'un positionnement que l'on peut qualifier d'adéquationniste. Adéquationniste, dans le sens où il cherche en mobilisant ces moyens techniques, prétendument neutres, à faire correspondre les « contenus » des formations plus strictement avec les besoins perçus des emplois. Une telle orientation implique de confier un rôle privilégié au marché de l'emploi et aux acteurs patronaux (par exemple, les branches) dans la définition des objectifs, des contenus et des modalités de formation. Au point que certains peuvent considérer qu'il s'agit d'une inféodation de la formation professionnelle initiale comme continue. Les rapports entre l'État, l'école et les entreprises s'en sont trouvés modifiés. La définition des objectifs de la formation professionnelle produite par une doctrine de l'enseignement technique emprunte d'humanisme technique : « former l'homme, le travailleur, le citoyen » (Brucy 1998⁴) a pu, dans ce contexte, être finalement abandonnée.

Ce mouvement de référentialisation des certifications est accéléré et généralisé par la loi de 17 janvier 2002. En créant le RNCP, elle impose l'adoption des référentiels. Depuis cette date, on assiste à deux évolutions notables : d'une part, une atomisation progressive de la certification dans des blocs de compétences à partir de 2014 et, d'autre part, une homogénéisation, bureaucratisation, de la conception des certifications. Sont ainsi fixés en 2018, les intitulés des trois référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation, les critères d'inscription aux Répertoires.

³ Commissariat général au Plan, 1969.

⁴ BRUCY, G. (1998). *Histoire des diplômes de l'enseignement technique et professionnel (1880-1965). L'Etat, l'Ecole, les Entreprises et la certification des compétences*. Belin.

Mais ce cadre général n'indique rien des modalités concrètes de sa mise en œuvre car dans tous les cas, les enjeux qui accompagnent les référentiels sont multiples : forme, processus de conception, rapport au travail et à son analyse, effets produits sur la structuration d'un secteur parfois⁵. Il en est de même des usages qui en sont faits. Entre simple repère pour développer des pratiques pédagogiques ou norme intangible qui contraint les formateurs, les référentiels sont aussi des instruments d'une pédagogie plus ou moins innovante, plus ou moins émancipatrice...

Ces dernières années, différentes publications ont été consacrées à ces questions en choisissant souvent soit de regarder les processus de conception de ces « objets sociotechniques » particuliers⁶, soit en observant au contraire de considérer ce que l'usage de ces « objets » produit chez les formateurs, voire sur les curriculums des apprenants⁷.

Il ressort de ces diverses analyses plusieurs points d'attention.

Le premier est que la conception comme l'usage des référentiels des « certifications professionnelles » sont enchâssés dans un système normatif complexe, entre réglementation pléthorique (voir par exemple les productions qui accompagnent la mise en œuvre de la loi du 5 septembre 2018) mais aussi des règles plus « locales » (dans chaque ministère, chaque branche professionnelle) ou encore les spécificités « identitaires » du diplôme dans chaque secteur qui implique des modes rédactionnels particuliers...

Le second constat est que les référentiels sont un objet partagé aux frontières de plusieurs mondes. On peut ainsi souligner le caractère « biface » des certifications professionnelles, sensées constituer « une forme de preuve de la compétence à occuper un emploi, ce que l'on nomme la qualification [...] ; mais d'autre part, ces certifications professionnelles sont aussi le fruit, pour l'individu, d'un parcours de formation (et/ou d'expérience) conclu par le passage

⁵ DENOUEL, J. et GRANJON, F. (2023). La médiation numérique à l'épreuve de ses référentiels, *Formation Emploi*, 164, 2023/4, 43-63.

⁶ AKRICH, M. (1989). La construction d'un système socio-technique. Esquisse pour une anthropologie des techniques. *Anthropologie et Sociétés*, 13 / 2, pp. 31-54.

⁷ JONNAERT, P., DEPOVER, C. et MALU, R. (2020). *Curriculum et situations. Un cadre méthodologique de développement de programmes éducatifs*. De Boeck supérieur.

MAILLARD, F. (2019). *Les (trop) grandes ambitions des référentiels de certification des diplômes professionnels* in A. Jorro et N. Droyer, (Dir.). L'évaluation, levier pour l'enseignant et le formateur (pp. 57-69), De Boeck supérieur.

d'épreuves certificatives... »⁸. Cette dimension médiatrice entre l'emploi et les systèmes d'apprentissage est portée par les référentiels constitutifs de ces certifications.

Enfin, le troisième constat est que les référentiels, présentés depuis leur apparition dans l'univers de la formation professionnelle, comme les objets d'une évolution « technique » des manières de former les individus, constituent aussi l'instrument d'une intention politique, celle d'une formation professionnelle dont l'efficacité est jugée sur un taux d'insertion⁹, régie par les règles du code de la consommation comme dirait Pascal Caillaud¹⁰, contributive d'une « gouvernance par les nombres » telle que le déplorait son directeur de thèse Alain Supiot¹¹.

Deux tables nous permettrons d'aborder plus avant ces questions.

⁸ Balas, S. (2023). Les référentiels des certifications professionnelles : entre intelligence formative et intelligence gestionnaire, *Formation Emploi*, 164, 2023/4, 129-148.

⁹ BEDUWE, C. (2015). L'efficacité d'une politique de formation professionnelle se mesure-t-elle à la réussite de l'insertion professionnelle ? *Revue française de pédagogie*, 192 | juillet-août-septembre 2015, 37-48.

¹⁰ CAILLAUD, P. (2023). La formation est-elle devenue un objet de consommation ? *Éducation Permanente*, 2023/1, 234-235, 137-146.

¹¹ SUPIOT, A. (2020). *La gouvernance par les nombres*. Arthème Fayard/Pluriel.